

Changements aux règlements pour les adresses rurales

Comme nous l'avons mentionné dans le bulletin de janvier 2014, les règlements concernant les adresses rurales ont été mis en application à partir du 10 janvier 2014. Ces changements incluent la manière dont les adresses rurales doivent être traitées ainsi que des changements à l'interne à Postes Canada qui redéfinit les adresses.

Dans les endroits ruraux où la plupart des adresses de certains codes postaux ont été 'urbanisés', ce qui veut dire qu'ils ont été mis à jour au format municipal, elles ont été enregistrées dans les données de Postes Canada. L'enregistrement veut dire que lorsqu'une adresse municipale (ou une partie d'une adresse municipale) est présentée, le logiciel doit maintenant la traiter de la même manière que les adresses municipales urbaines. Par exemple, le numéro d'adresse doit être inclus et le numéro de rue et de suite doivent rencontrer les paramètres qui se trouvent dans les données. Pour les codes postaux qui ont été 'urbanisés', l'information pour les routes rurales ne sont plus pertinentes pour ces adresses et va être supprimé par le logiciel. Voici un exemple :

Donnée avant	Données de la SCP	Donnée après
123 Cherry Lane RR2 Anywhere, MB R0R 0R0	Partiellement enregistré 'urbanisé' Paramètre est 101-125 ODD Contient encore l'information RR	123 Cherry Lane Anywhere, MB R1R 1R1
131 Cherry Lane RR2 Anywhere, MB R0R 0R0	Partiellement enregistré 'urbanisé' Paramètre est 101-125 ODD Contient encore l'information RR	INVALIDE (hors-limite)
RR2 Anywhere, MB R0R 0R0	Partiellement enregistré 'urbanisé' Paramètre est 101-125 ODD Contient encore l'information RR	VALIDE
RR1 Anywhere, MB R0R 2R2	Entièrement enregistré 'urbanisé' Aucune information RR	INVALIDE
54 Main Street RR3 Anywhere, MB R0R 1R1	Pas enregistré 'urbanisé'	VALIDE
RR3 Anywhere, MB R0R 1R1	Pas enregistré 'urbanisé'	VALIDE
54 Main Street Anywhere, MB R0R 1R1	Pas enregistré 'urbanisé'	54 Main Street RR3 Anywhere, MB R0R 1R1

Les adresses affectées par ces changements dans les données sont envoyées aux développeurs PERL par Postes Canada à travers un fichier séparé qui est mis à jour mensuellement. Le logiciel doit chercher ce fichier pour déterminer si les adresses rurales doivent être corrigées utilisant les nouveaux règlements ou en utilisant les anciens règlements pour les routes rurales. L'élimination du numéro de route rurale n'affecte pas la livraison.

Le courrier est trié utilisant les adresses municipales, alors cette information n'est plus nécessaire pour la livraison.

Les codes postaux d'adresses rurales qui n'ont pas été affectés par ce changement vont encore être traités selon les anciens règlements pour les routes rurales, ainsi que certaines adresses qui ont été partiellement 'urbanisés'. Les données qui sont techniquement valides selon les règlements PERL mais manquent de l'information ou possiblement manquent de l'information vont être identifiées comme 'Douteuses'. Les adresses douteuses peuvent avoir un délai ou de la difficulté à être livrées et devraient être vérifiées par les expéditeurs.

Si vous remarquez un changement significatif dans vos taux d'exactitude et vous avez des inquiétudes ou des questions concernant les changements, contactez Kristi@flagshipsoftware.com.



La confusion concernant les conteneurs à grands objets plats continue

Nous continuons à être avisés par des expéditeurs que certains UVCR continuent à fournir les conteneurs à grands objets plats pour les envois surdimensionnés. Comme nous l'avons mentionné auparavant, il y a eu des pénuries périodiques de polyflutes (conteneurs à lettres et à grands objets plats) dans certaines régions durant les quelques derniers mois, mais ils sont définitivement toujours disponibles. Les conteneurs à grands objets plats ne sont pas supposés être utilisés pour des envois surdimensionnés, d'après les règlements de Postes Canada.

CEPENDANT ! Durant nos négociations avec Postes Canada à ce sujet, ils nous ont avisé que si les polyflutes ne sont pas disponibles pour votre envoi vous devez créer un dossier avec le Réseau du service aux entreprises pour utiliser un différent contenant pour votre envoi. Dépendamment de la dimension de votre pièce ceci pourrait être un conteneur à lettres et grands objets plats, un conteneur à côtés rigides ou des boîtes en carton (tous la même taille et du même format). Le dossier vous donne une 'exemption' qui vous permet d'utiliser un conteneur non approuvé pour votre envoi. Vous avez besoin d'un

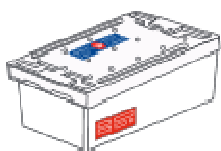
dossier individuel pour chaque envoi pour lequel vous devez utiliser un alternatif pour votre conteneur.

Lorsque vous préparez votre envoi dans ce cas vous devez ajuster le chiffre pour la quantité de pièces par conteneur dans le logiciel pour refléter le nombre de pièces qui remplis les conteneurs utilisez. Nous vous rappelons qu'un conteneur plein est considéré comme étant rempli de 95% à 100%. Pour vérifier si le contenant est rempli, suivez ces étapes :

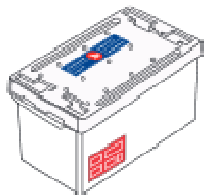
1. Remplissez le conteneur avec vos pièces.
2. Penchez le conteneur sur le côté le plus petit, jusqu'à ce qu'il soit à un angle entre 45 et 90 degrés.
3. Les pièces, compactez par leur poids, devraient remplir le conteneur à un minimum de 95%.

CEPENDANT! Si vous utilisez les conteneurs à lettres et à grands objets plats vous devez noter qu'ils ont une limite de poids plus basse que les conteneurs à côtés rigides ou les polyflutes. Si vos pièces surdimensionnés sont pesantes, vous devez vous assurer que le poids maximum par conteneur est 7kg. Vous pouvez calculer ceci en divisant 7kg ou 7,000g par le poids de vos pièces en grammes. Par exemple, si votre pièce pèse 200g, le conteneur peut seulement transporter 35 pièces, même s'il y a une place.

Si vous avez de la difficulté à trouver des polyflutes, il est suggéré d'ouvrir un dossier avec le Réseaux du service aux entreprises. Vous pouvez aussi contacter Kristi@flagshipsoftware.com pour nous aviser qu'il y a une pénurie. Les employés du siège social de Postes Canada ont été efficaces à diriger des polyflutes vers les régions où il y a une pénurie lorsqu'ils ont été avisés.



*Conteneur à lettres
(courrier standard seulement)*



*Conteneur à grands objets plats
(courrier surdimensionné seulement)*

Image gracieuseté de Postes Canada

Balayage de conteneurs et non de palette

Une autre plainte que nous avons reçue de certains expéditeurs concerne les employés à certains UVCR qui font le balayage des étiquettes de palette ou de monoteneur même lorsque les pièces de courrier sont dans des conteneurs. Lorsque le courrier est empilé en rangs irréguliers (i.e. Aucun conteneur sur la palette ou dans le monoteneur), la palette ou le monoteneur doit être balayé. La palette ou le monoteneur est considéré comme étant le conteneur pour ce courrier et contient le

code à barres 2D qui fait le lien avec les outils électroniques d'expédition. Si une palette ou un monoteneur contient des conteneurs à côtés rigides les employés de l'UVCR doivent faire le balayage des étiquettes sur les conteneurs pour la vérification et non l'étiquette sur la palette ou le monoteneur. Le code à barre sur cette étiquette ne va pas être enregistré parce qu'il ne fait pas le lien avec le système d'outils électroniques d'expédition et l'information ne sera pas envoyé pour le Plan de dépôt.

Si vous avez des problèmes concernant le balayage des mauvaises étiquettes à votre UVCR contactez Kristi@flagshipsoftware.com.

Oops! Mauvaise quantité pour le volume minimum

Dans notre bulletin de Janvier 2014 nous avons indiqué que le volume minimum pour la Poste-lettres à tarifs préférentiels TPIF était 1,000 pièces. Ceci aurait dû indiquer un minimum de 500. Le minimum de 1,000 est pour le Publipostage avec adresse et la Poste-publications à tarifs préférentiels TPIF. Merci à un de nos lecteurs attentif qui a remarqué notre erreur !



Rappel...L'application pour code à barres pour nouvelles étiquettes à containers

Nous voulons vous rappeler que Flagship Software a développé une nouvelle application GRATUITE pour les téléphone Android et Apple, qui se nomme iAdd CA Scan. Cette application va scanner les nouveaux codes à barres 2D pour fournir l'information sur les conteneurs, le service, le code postal, le numéro du client et la date de livraison pour comparer avec votre Déclaration de dépôt.

Faites une recherche pour « iAdd CA Scan » ou « Flagship » pour la trouver dans la boutique App Store ou « Google Play ».

Si vous souhaitez être retiré de cette liste d'envoi, s'il vous plaît écrivez-nous à newsletter@flagshipsoftware.com ou par téléphone au 1-866-672-0007.